

# TARIFS 2022/2023

Adhésion obligatoire et unique de 6 € par enfant

## Accueil périscolaire

	Q.F. < à 290	Q.F. de 291 à 530	Q.F. de 531 à 700	Q.F. de 701 à 900	Q.F. de 901 à 1100	Q.F. De 1101 à 1300	Q.F. de 1301 à 2000	Q.F. > à 2000
<b>Matin</b>								
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h15/ 8h30	1,30 €	1,55 €	1,80 €	2,05 €	2,30 €	2,55 €	2,80 €	3,05 €

## Après-Midi

	Q.F. < à 290	Q.F. de 291 à 530	Q.F. de 531 à 700	Q.F. de 701 à 900	Q.F. de 901 à 1100	Q.F. De 1101 à 1300	Q.F. de 1301 à 2000	Q.F. > à 2000
<b>Lundi, mardi, jeudi et vendredi</b>								
De 16h00/16h15 à 17 h30	1,95 €	2,30 €	2,65 €	3,00 €	3,35 €	3,70 €	3,80 €	3,90 €
De 17 h30 à 18 h30	1,30 €	1,55 €	1,80 €	2,05 €	2,30 €	2,55 €	2,80 €	3,05 €

## Animation Déjeuner

	Q.F. < à 290	Q.F. de 291 à 530	Q.F. de 531 à 700	Q.F. de 701 à 900	Q.F. de 901 à 1100	Q.F. De 1101 à 1300	Q.F. de 1301 à 2000	Q.F. > à 2000
<b>Repas + Animation Déjeuner</b>								
11 h 45 à 13 h 30 (Brucker)	3,30 €	4,00 €	4,70 €	5,40 €	6,10 €	6,80 €	6,95 €	7,10 €
12 h à 13 h 45 (Maternelle)								

## Peri Loisirs (Mercredi)

	Q.F. < à 290	Q.F. de 291 à 530	Q.F. De 531 à 700	Q.F. de 701 à 900	Q.F. De 901 à 1100	Q.F. De 1101 à 1300	Q.F. de 1301 à 2000	Q.F. > à 2000
<b>JOURNEE</b>								
de 9h à 17h <sup>(1)</sup>	13,97 €	15,20 €	16,42 €	17,65 €	18,87 €	20,09 €	21,32 €	22,54 €
<b>MATIN</b>								
de 9h à 12h <sup>(2)</sup>	4,69 €	5,30 €	5,91 €	6,53 €	7,14 €	7,75 €	8,36 €	8,97 €
<b>MATIN + REPAS</b>								
de 9h à 13h30 <sup>(2)</sup>	9,29 €	9,90 €	10,51 €	11,13 €	11,74 €	12,35 €	12,96 €	13,57 €
<b>APRES-MIDI</b>								
de 13h30 à 17h	4,69 €	5,30 €	5,91 €	6,53 €	7,14 €	7,75 €	8,36 €	8,97 €

(1) Accueil de 7h30 à 9h (2) Accueil à partir de 7h30 - sur réservation, sans supplément

Les enfants de Nilvange ou des communes extérieures, scolarisés à Nilvange, bénéficient des mêmes tarifs périscolaire

Les tarifs des accueils périscolaires dépendent de votre quotient familial (QF).

Le QF est calculé sur la base de votre revenu fiscal de référence et du nombre de personnes dans votre foyer.

La prestation du midi se compose du repas, de l'encadrement et des activités, sur une durée de 1 heure 45. Le coût de cet accueil est d'environ 17 €. La différence entre ce coût réel et le prix qui vous est facturé, est prise en charge par la Ville.

